



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation	Date de publication de la convocation	Nombre de conseillers	
22/06/2026	22/06/2026	En exercice	11
		Présents	9
		Votants	11

L'an deux mille vingt-six et le vingt-neuf juin à 18h30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, en la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Sophie JARDINOT, Maire.

**Étaient présents : Messieurs, Mesdames JARDINOT Sophie, BRANCO Luc, CANAVESE Marielle, DEL CHIOCCIORA Ludovic, GAILLARD Olivier, ANTON Sandy, BULTOT Marie, BOCCIA Françoise, LUCIANI Xavier**

**Étaient excusés : KEERLE Vanessa, GAGNEBE William**

**Avaient donné pouvoir : KEERLE Vanessa à ANTON Sandy, GAGNEBE William à BOCCIA Françoise**

**Étaient absents non-excusés :**

**Parmi les membres présents, BULTOT Marie est désignée secrétaire de séance.**

### **06 2026 09 Mise à jour du tableau des effectifs**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2313-1, R2313-3, R2313-8

Vu le code général de la Fonction Publique, notamment son article L313-1,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale ;

Vu le décret n° 91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant, pris en application de l'article 4 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée ;

Considérant qu'il appartient au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet, nécessaires au fonctionnement des services ;

Considérant la nécessité de procéder à la mise à jour du tableau des effectifs afin de le mettre en conformité avec les emplois de la collectivité en cas de modification, création, suppression et qu'il appartient au Conseil Municipal d'établir, par délibération, ce tableau des effectifs en vigueur pour sa commune.

Madame le Maire propose de modifier le tableau des effectifs afin de prendre en compte les créations adoptées par les délibérations précédentes permettant la mise en conformité des effectifs de la collectivité.

Madame le Maire informe que les postes n'ayant plus lieu d'être soit par soit par évolution de carrière des agents, feront l'objet d'une saisine du Comité Technique pour avis, puis d'une mise à jour après adoption des suppressions lors d'un prochain Conseil Municipal.

Le nouveau tableau des effectifs de la commune est ainsi établi, joint en annexe.

**Le conseil municipal, ouï l'exposé de Madame le Maire,**

**Après en avoir délibéré,**

**DECIDE** de modifier le tableau des effectifs tel que présenté en annexe

**DECIDE** d'adopter ce tableau des effectifs mis à jour

**DIT** que les crédits nécessaires à la rémunération des agents sont inscrits au budget de la commune.

**AUTORISE** Madame le Maire à signer tout acte y afférent

Madame le Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré en séance.



Madame le Maire,

Sophie JARDINOT

Le Secrétaire de séance,

Marie BULTOT

*Madame le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cette délibération compte-tenu :*

- *de sa transmission en Sous-Préfecture le*
- *et de sa publication le*

*Madame le Maire,  
Sophie JARDINOT.*

## TABLEAU DES EFFECTIFS 2026

Mise à jour du 18.06.2026 - Délibération n° 06.2026.09 du 29/06/2026

Fillière	Cadre d'emplois	Grade/Emploi	Cat.	Postes créés	Effectifs pourvus	Durée de Travail	Fondement juridique
<b>TITULAIRES</b>							
ADMINISTRATIVE	Attachés Territoriaux	Attachés territoriaux	A	1	0	TC	D-10.2009.01
		Rédacteur	B	1	1	TC	D-07.2021.01
	Adjoints Administratifs	Adjoint administratif territorial	C	2	0	TC	D-12.2016.01 / D-10.2018.01
		Adjoint administratif Principal 1ère classe	C	-	-	TC	
		Adjoint administratif Principal 2ème classe	C	1	1	TC	D-29.06.2026
CULTURELLE	Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques	Assistant de conservation des bibliothèques	B	1	1	TNC 28H	D-03.2017.01
TECHNIQUE	Techniciens	Technicien territorial	B	1	1	TC	D-29.06.2026
		Agent de Maitrise	C	-	-	TC	D-12.2017.01
	Adjoints techniques	Agent de maitrise Principal	C	-	-	TC	D-02.2022.01
		Adjoint technique	C	1	1	TC	D-02.2022.01
		Adjoint technique Principal 1ère classe	C	2	1	TC	D-04.2010.02 / D-01.2021.01
		Adjoint technique principal 2ème classe	C	-	-	TC	
ANIMATION		Animateur territorial	B	-	-	TC	
		Adjoint d'animation principal 1ème classe	C	1	-	TC	D-29.06.2026
		Adjoint d'animation principal 2ème classe	C	1	1	TC	D-01.2021.01
<b>CONTRACTUELS DE DROIT PUBLIC</b>							
ADMINISTRATIVE	Attachés Territoriaux	Accompagnement sécurisation des actes (RH-Fin)	A	-	1	TNC	contractuel accroissement activité art L.332-23-1°
		Rédacteur	B	-	1	TNC	contractuel art. L332-13
	Adjoints Administratifs	accueil	C	-	1	TC	Contractuel
TECHNIQUE	Adjoints techniques	Adjoint technique	C	1	0	TNC	contractuel saisonnier art.L332-23-2°
		Adjoint technique	C	-	1	TNC	contractuel remplacement art. L332-13
<b>TOTAL</b>				<b>13</b>	<b>11</b>		

Le Maire  
SOPHIE JARDINOT



*Sophie Jardinot*